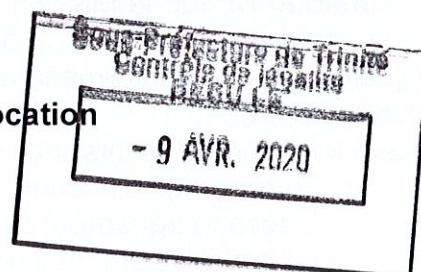




République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU MERCREDI 04 MARS 2020 – SECONDE CONVOCATION**

Présidence : Alfred MONTHIEUX
Date de convocation : 28 Février 2020 – Seconde convocation
Nombre de conseillers en exercice : 16
Nombre d'élus présents pour ce point : 04
Nombre de procuration : 00



Extrait n° BC-03-2020/025

Date de Publication : 09 AVR. 2020

Objet – Attribution d'une subvention à la Mission Locale Nord au titre de l'exercice 2020

ETAIENT PRESENTS :

Alfred MONTHIEUX, Germain DUTON.
Arrivés en cours de séance : Gilbert COUTURIER, Christian VERNEUIL.

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :

Bruno Nestor AZEROT, Thierry MARECHAL, Lucien SALIBER, Jean-Baptiste ROTSEN, Sainte-Rose CAKIN, Frédéric BUVAL. Joachim BOUQUETY, Félix ISMAIN, Norbert MONSTIN, Belfort BIROTA, Marie-Thérèse CASIMIRIUS.
Parti en cours de séance : Joseph PERASTE.

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que par courrier du 13 Janvier 2020, la mission Locale Nord a sollicité CAP Nord pour une demande de subvention de fonctionnement d'un montant de **788 570 €** au titre de l'exercice 2020

Considérant que la Mission Locale Nord s'adresse principalement aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire à la recherche d'un emploi, d'une formation, d'une qualification et d'informations relatives à leur vie quotidienne (santé, mobilité, logement, citoyenneté).

Que les principales missions sont :

- Le repérage, l'accueil, l'information, l'orientation
- L'accompagnement des parcours d'insertion
- Le développement d'actions pour favoriser l'accès à l'emploi
- L'expertise et l'observation active du territoire
- L'ingénierie de projet et l'animation locale au service de l'insertion sociale et professionnelle
- La mise en place des partenariats avec le PLIE afin d'identifier et d'orienter des publics en difficultés

Que la mission s'inscrit dans la politique d'insertion sociale de CAP Nord Martinique.

Considérant qu'au 30 Juin 2019, 7467 jeunes ont été accompagnés par la Mission Locale (3577 F et 3890 H). Que sur les 7467 jeunes, 367 sont issus des quartiers prioritaires de la ville.

Considérant le budget de la Mission Locale du Nord :

Le plan de financement du projet est réparti comme suit :

CHARGES	2020
ACHATS	378 950,00
GARANTIE JEUNES	1 072 000,00
ACHATS ET CHARGES EXTERNES	243 750,00
IMPOTS ET TAXES	58 500,00
CHARGES DE PERSONNEL	1 744 500 ,00
AUTRES CHARGES	17 000,00
CHARGES FINANCIERES	1 500,00
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	139 800,00
TOTAL	3 656 000,00

PRODUITS	2020
ETAT – DIECTTE-CPO	2 035 930 ,00
CTM	831 500 ,00
CAP Nord Martinique	788 570 ,00
TOTAL	3 656 000,00

Considérant l'avis favorable de la commission finance du 18 février 2020 pour l'attribution d'une subvention de 400.000 euros.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

DECIDE

Article 1 :

D'attribuer une subvention d'un montant de 788 570,00 à la Mission Locale Nord Martinique au titre de l'exercice 2020.

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Monsieur le Trésorier, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 04

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

ADOPTE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le **30 MARS 2020**

Le Président

Alfred MONTHIEUX

